



Qu'est-ce que l'Association Sportive ?

L'Association Sportive (AS pour les intimes) est l'association de l'INSA qui regroupe la plupart de ses clubs sportifs. Elle permet à ses membres de s'intégrer à la vie de l'école par le sport, notamment en la représentant dans les manifestations sportives. L'AS fédère également un esprit de groupe pour tous ceux qui se sentent concernés par la cause sportive à l'INSA.

Affiliée à la Fédération Française du Sport Universitaire (*FFSportU*), elle permet aux élèves de pratiquer aussi bien du sport de loisir que du sport en compétition (l'adhésion à l'AS est obligatoire pour le sport en compétition).

Du sport loisir...

Les différents sports proposés par l'association sportive sont encadrés par des élèves compétents dans leur discipline. Le sport, par ses valeurs d'aventure commune et de dépassement de soi, devient après quelques entraînements source de bien-être et de forme physique.

... au sport de compétition

Après les premiers entraînements, certains membres de l'AS ont souvent le désir d'inscrire leur équipe en Championnat Académique puis en Championnat de France des Grandes Ecoles. Tout membre de l'AS de l'INSA peut prétendre participer à un tel championnat. À l'INSA de Strasbourg, nous avons l'habitude des bonnes performances, et nous comptons sur tous les membres pour participer, à leur façon, à l'obtention de nouveaux trophées !

Sports proposés :

- ❖ Athlétisme
- ❖ Badminton
- ❖ Basket-ball
- ❖ Cheerleading
- ❖ Escalade
- ❖ Echecs
- ❖ Football
- ❖ Handball
- ❖ Rugby
- ❖ Trail
- ❖ Ultimate
- ❖ Volley-ball

Pourquoi s'inscrire ?

Être membre de l'Association Sportive de l'INSA Strasbourg est plus qu'un droit, c'est un honneur. Tout membre de l'AS, après avoir acquitté sa cotisation et transmis un certificat médical, peut pratiquer les sports de son choix, en compétition ou en loisir, pendant les heures prévues (en général les jeudis après-midi ou en soirée), dans l'une des salles mises à disposition. La cotisation, 50 euros pour l'année, englobe :

- l'affiliation à la Fédération Française du Sport Universitaire, par l'obtention d'une licence individuelle
- une assurance personnelle
- la prise en charge des déplacements et l'achat de matériel
- le T-Shirt de l'AS

Où s'inscrire ?

Pour vous inscrire, une permanence sera assurée au Bureau des Sports (premier étage du bâtiment C) tout au long de l'année. Les membres se feront un plaisir et un devoir de vous fournir tous les renseignements désirés et, le cas échéant, de prendre votre inscription. Dès votre inscription et la remise de votre certificat médical vous pourrez participer aux activités de votre choix.

Contact de l'AS : Loic ROSIAN loic.rosian@insa-strasbourg.fr